RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 03084
Numéro SIREN : 439 749 615
Nom ou dénomination : ABC DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt 16020

ABC DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 701.000 euros
Siège social : 3 avenue des Violettes
Zone des Petits Carreaux – 94380 BONNEUIL SUR MARNE
439 749 615 - RCS CRETEIL
(la « Société »)

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 7 JUILLET 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes, et conformément aux dispositions des articles L.225-206 II alinéa 1 et L.225-207 à L.225-217 du code de commerce, décide de réduire le capital social d'un montant de 17.520 euros par voie de rachat de 1.752 actions de la société, en vue de leur annulation.

Le prix de rachat est fixé à 800.000 euros pour 1.752 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, soit un prix de rachat unitaire de 456,62 €/ action.

Les actions rachetées seront payées en numéraire.

L'excédent du prix de rachat des actions sur la valeur nominale des actions rachetées, soit la somme de 782.480 euros [800.000 – (1.752 x 10)], sera imputé sur le compte « ***Autres réserves*** » figurant au passif du bilan.

Les actions rachetées seront annulées conformément à la loi et aux règlements.

Le capital social de la société serait ainsi ramené de 701.000 euros à 683.480 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-205 du code de commerce, les créanciers de la société bénéficieront d'un droit d'opposition pendant un délai de 20 jours à compter du dépôt du présent procès-verbal, ou d'un extrait de celui-ci, au greffe du tribunal de commerce de Créteil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
LA PRESIDENTE
Société ABC INVEST
Représentée par Monsieur Christian BANY

